Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 46

Artikel: Lettre de Bressonnaz

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198420

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 7e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 4er janvier, 4er avril, 4er juillet et 4er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre de Bressonnaz.

Bressonnaz, le 10 novembre 1900. Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*, à Lausanne.

Vous étiez attendu à Bressonnaz, aujourd'hui, à l'occasion de la pose du premier rail de la ligne Moudon-Lausanne, qui desservira tout le Jorat. Vous qui nous connaissez mieux que personne, vous auriez trouvé de jolies choses à écrire dans le *Conteur*.

Ce n'est pas comme ces messieurs de Lausanne, venus tout exprès pour fouiner par chez nous, et qui s'en vont *redzipetter* dans les papiers tout ce qu'on leur a raconté. Il faut s'en méfier, au moins! Je ne m'étonne plus qu'on les appelle des *rapporteurs!*

Puisque je parle de la capitale, je voudrais bien savoir pourquoi elle ne nous a pas envoyé de délégués officiels? Dans un groupe dont je faisais partie, quelqu'un affirmait qu'on était embêté à Lausanne, de penser que le tramway électrique du Jorat obligerait la Confédération à supprimer la poste pour Mézières et pour Oron! Ceci m'étonnerait beaucoup de la part de gens instruits, qui doivent comprendre qu'il n'était pas possible de laisser toujours le Jorat dans son isolement.

L'Union instrumentale de Moudon a ouvert la cérémonie par un morceau de musique. Puis notre pasteur a fait un discours d'attaque. Après quoi, il a fallu fixer les rails qu'on venait de poser. On a chargé de ce travail les membres du Conseil d'administration. Mais on s'est vite aperçu qu'ils n'y avaient pas le coup, et l'on n'osait pas rire, parce qu'il s'agissait de personnes de conséquence. L'un affirmait que les vis manquaient de graisse, un autre que les trous n'étaient pas percés droit; bref, tous ne demandaient qu'à passer les outils à d'autres.

Alors l'entrepreneur, M. Brossier, un tout malin, qui a ensuite offert un beau banquet aux invités, a dit à celui des administrateurs qui était le plus rapproché de lui: « Tenez, monsieur, prenez cet arrosoir, vous distribuerez le vin qui est dedans aux ouvriers, ce sera plus facile que de visser! »

La fanfare a rejoué, et l'on s'est *embrié* pour la cantine, où le repas nous attendait, un repas comme on n'en avait jamais vu à Bressonnaz, avec des fleurs partout et de gentilles demoiselles pour servir. Chacun s'est alors appliqué à faire honneur à tous ces mets succulents. En voyant ce beau zèle et la nombreuse compagnie qui remplissait la cantine, le pasteur a fini par dire : « Si c'était au moins comme ça tous les dimanches à l'église! »

« Ecoutez voir, M. le ministre, lui ai-je fait, au respect que je vous dois, il y a pourtant une différence à établir. Je sais que vous prêchez bien, mais si avec cela on nous offrait des pâtés de Lyon, des civets de lièvre, des poulets rôtis, de bonnes bouteilles, vous verriez que le temple ne serait plus assez grand, il faudrait le démolir et en rebâtir un autre! »

Il s'est mis à rire, mais n'a rien répondu, par rapport à son traitement, je suppose, qui n'est déjà pas si gros et qui serait vite lavé à ce régime.

Ensuite, c'est notre docteur, un gai compagnon et un médecin de sorte, qui a voulu demander une carafe d'eau pour se rafraîchir l'estomac: « Rien de ça, s'est écrié ce diable de M. Brossier, l'eau gâte le vin ». Il a fallu s'en passer. Heureusement qu'il n'y avait point d'abstinents parmi nous, je crois qu'ils n'auraient pas pu y tenir.

A ce moment, la *Chorale du Jorat* s'est mise à chanter: « Prends tes plus belles mélodies et tes plus beaux accords », et ceci a coupé le sifflet aux orateurs.

Il y a eu, du reste, des discours qui partaient du cœur, de la gaîté, de l'entrain, malgré la pluie qui tombait à verse. Ma cousine en a encore chanté une, il y a eu un bout de danse pour ceux auxquels la musique faisait frétiller les jambes, et quand il a fallu se quitter, on n'a pas pu s'empêcher de crier: « Au revoir, les amis, à l'année prochaine, pour l'inauguration de la ligne ».

Je vous présente mes bonnes salutations, M. le rédacteur, en attendant de vous voir à Bressonnaz. Quand vous y viendrez, demandez la cuisinière du café de la gare — c'est elle qui a préparé le diner dont je vous ai parlé — puis passez chez moi, on prendra trois verres au bon tonneau.

(Un de vos fidèles lecteurs).

Damounais et Ormonans.

Un de nos concitoyens, originaire de Château-d'Œx, écrit au *Lien vaudois*, l'organe de la colonie vaudoise de Genève, un article auquel nous nous permettons de faire quelques emprunts.

Voici plus de trente ans, dit ce correspondant, que je quittai pour la première fois mon pays natal, la vallée de la Haute-Sarine. C'était aux fins de m'asseoir sur les bancs du Collège cantonal de Lausanne, et de savourer les doctes enseignements de maîtres aujourd'hui quasiment tous rentrés dans le grand silence. Mes camarades d'alors ne furent pas très doux au nouvel arrivant, leur tombant des montagnes du Pays-d'Enhaut. Au début, ils en firent volontiers l'objet de leurs plaisanteries, assez innocentes au fond, mais cruelles quand même à l'amour-propre de celui qui les subissait. Il est de Château-d'Œx! Peut-on être de Châteaud'Œx? d'un pays où ne croissent que des sapins et où l'on ne voit que des vaches! C'est un *Damounai*, disaient mes condiciples de Montreux, de Vevey et d'Aigle. *Damounai*, tel est le surnom infligé à ceux du Pays-d'Enhaut par les indigènes des bords du lac, de Villeneuve à Ouchy. Que signifie cette appellation? Tout bonnement «homme du Pays-d'Enhaut»; en patois dou Paï d'Amon; de là Païdamounai, et, par abréviation, Damounai. J'avoue que cette qualification ne me blessait pas du tout ; j'aimais ardemment la terre natale, et j'étais tout fier d'être interpelé par le surnom de ses habitants.

Mais ce que je ne savais avaler, c'était d'être

traité d'*Ormonan*. Plus grave injure ne pouvait m'être adressée. Ce que je rageais intérieurement à l'ouie de cette phase en apparence anodine et quelconque: « Oh! tu viens de Château-d'Œx, dans les Ormonts! »

Et pourquoi?

Parce que, depuis des siècles, ceux du Paysd'Enhaut et ceux des Ormonts, de proches voisins pourtant, se sont toujours regardés de
travers. Sous-races différentes de la grande famille gauloise, les populations du Pays-d'Enhaut ont été imprégnées du sang burgonde,
qui a remonté le cours de la Sarine, tandis que celles des Ormonts ont reçu l'empreinte des invasions du Midi, pénétrant dans
les Alpes par le Grand-Saint-Bernard et le col
Ferret. Gens du Nord, ceux de Château-d'Œx;
gens du Midi, ceux du Sépey. De la la rivalité
séculaire, se transmettant de génération en
génération entre ces deux peuplades des Alpes
vaudoises.

Non, nous autres du Pays-d'Enhaut, nous ne voulons pas être appelés Ormonans. Et pourtant que de bons amis n'avons-nous pas comptés sur les Mosses, Vers-l'Eglise, au Plan des Isles et aux Voëttes, et que de joyeux moments n'avons-nous pas passés, en leur compagnie, dans les rustiques auberges de la Lécherette, des Fontaines et du Rosé! Mais, encore une fois, nous ne sommes pas des Ormonans.

Grande a été l'amertume de l'auteur de ces lignes en lisant, dans le Lienvaudois, à propos d'une excursion à Château-d'Œx du Cercle vaudois de Genève, que, « la course organisée dans les Ormonts a eu lieu par un temps superbe. » Comment! s'écrie-t-il, vous osez fourrer dans les Ormonts la vallée de la Sarine vaudoise! Quoi? Rossinières, Les Moulins, Château-d'Œx, l'Etivaz, la Lécherette, dans les Ormonts! Sacrilège impardonnable? Sachez que, du défilé de la Tine au pont du Cuizon, sur l'Hongrin, soit en un parcours de 25 kilomètres, ou peu s'en faut, vous fûtes dans le Pays-d'Enhaut, et que vous abordâtes en Ormont seulement au commun des Mosses, à ce beau et grand pâturage, jadis notre bien, que nous dûmes céder en 1502 à nos voisins, aux Ormonans, pour avoir pillé leur vallée et occis plusieurs des leurs — une peccadille! Ah! si Messieurs de Berne nous avaient laissé faire ils en auraient vu d'une autre.

L'auteur de l'article d'où nous extrayons ces lignes nous apprend encore que les habitants du Pays-d'Enhaut sont appelés aussi *Medeis* par leurs voisins des Ormonts et d'Aigle, appellation dont il ignore l'étymologie.

Damounais et Medeis, dit-il, sont indistinctement les habitants de Château-d'Œx, de Rougement et Rossinières pour les gens de la plaine. Mais entre eux les bourgeois du Pays-d'Enhaut se dénomment différemment suivant la commune à laquelle ils ressortissent. A Rougemont appartiennent les Paouros (patois : on paouro, féminin ouna paourécha). Etymologie inconnue; en tout cas cela ne signifie pas pauvre, qui donnerait pouro, et au féminin poura, en patois. Et puis, du moins dans le